TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

LA SESSION SUPPLEMENTAIRE

Le tirage du jury

La première chambre civile de la Cour d'appel de Douai, présidée par M. Dassonville, premier président, a procédé au tirage du jury appelé à siéger pendant la session supplémentaire qui s'ouvrira le lundi 25 novembre prochain.

Jurés titulaires. — MM. François Pernes, retraité à Jenlain; Jules Courtin, rentier à Louvroil; Léon Montay, rentier à Beugnies; Albert Nuyts, mécanicien à Roubaix; Joseph Clochez, droguiste à Lille; J.-B. Baratte, employé à Hellemmes; Arsène Depille, propriétaire à Gommegnies; Arthur Hennebois, fabricant de chicorée à Lille; Paul Vandamme, brasseur à Saint-André-lez-Lille; Virgile Lecerf, rentier à Heulchin; Georges Malagié, représentant de commerce à La Madeleine; Charles Stoven, propriétaire à Renescure; Albert Sauvage, serrurier à Houplines; Louis Vasseur, cultivateur à Cauroir; Paul Rogeau, fabricant de toiles à Armentières; François Ochin, comptable à Chéreng; Achille Valin, cultivateur à Bouvignies; J.-B. Cardon, rentier à Fournes; Edmond Derased, négociant à Escautpont; Jules Debril, rentier à Ostricourt; Augustin Lepoutre, fabricant de tissus à Roubaix; Sésar Descamps, comptable à Denain; Maurice Dervaux, filateur à Quesnoy-sur-Deûle; Auguste D'Huy, constructeur à Lille; Félix Arreck, ouvrier de chemin de fer retraité à Valenciennes; Charles Hendrick, propriétaire à Houtkerque; Edouard Plouvier, négociant à Lille; Marcel Gantois, cultivateur à Merbecque; Alphonse Pauwels, marchand de cuir à Hondschoote; Numa Millet, négociant à Cappelle; Léon Dugardin, représentant à Ronchin; Emile Walbert, rentier à Glageon; Charles Crinon, publiciste à Troisvilles; Frédéric Druelle, rentier à Lille; Joseph Charlet, marchand épicier à Cambrai; Henri Carniaux, rentier à Eppe-Sauvage.

Jurés supplémentaires. — MM. Edmond Butruille, brasseur à Douai; Jules Griffon, receveur municipal à Douai; Alfred Gracy, rentier à Douai; Charles Dinoird, négociant à Douai.

Audience du jeudi 31 octobre 1912

MEURTRE

Louis Dezotter, ouvrier de filature, demeurant cité Dumoulin, rue du Moulin, à Lambersart, qui, le 16 juin dernier, tua d'un coup de revolver le nommé Jules Herbaux, électricien, âgé de 26 ans.

Louis Dezotter est acquitté.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 31 octobre 1912

Présidence de M. Godart, vice-président

Un drame ancien. — Il y a plus d'un an, une jeune fille de 21 ans, doublesse à Tourcoing, avait fait la connaissance de Léon Koever, 29 ans, garçon de café, d'origine belge, et, quittant ses parents, elle l'avait suivi en Belgique, emportant ses économies.

Jusqu'au moment où il y eut des ressources, le ménage alla tant bien que mal, mais le garçon de café n'aimait pas le travail et il obligeait en quelque sorte sa campagne à subvenir à ses besoins.

Révoltée, la jeune femme partit pour ne plus revenir et rejoignit ses parents qu'elle avait quittés à Tourcoing. Le 27 novembre de l'an dernier, Koever vint la trouver pour reprendre la vie commune. La jeune femme se montra intraitable et pour toute réponse Koever lui tira à bout portant deux coups de revolver qui l'atteignirent l'un au bras gauche, l'autre au bras droit.

Les blessures ne furent pas d'une gravité exceptionnelle, mais Koever, son coup fait, partit en Belgique, où il fut arrêté et jugé. Condamné à un an de prison pour le délit de coups et blessures, il encourait un mois de prison pour port d'arme prohibée. Sur appel, la condamnation était confirmée, mais le jugement en Cour de cassation belge était cassé pour des motifs d'ordre purement juridique et ce sans renvoi.

Sur dénonciation officielle du gouvernement belge au gouvernement français, Koever est aujourd'hui, pour le même fait, poursuivi devant la justice française.

Par défaut, Koever en fuite sous mandat d'arrêt est condamné aujourd'hui à un an de prison.

Cycliste imprudent. — Sans prendre garde aux enfants qui sortaient de l'école, Remi Dewitte roulait à vive allure dans la rue Pierre-Catteau à Wattrelos, et sans grelot. Il renversa la petite Marie-Louise Verdoncq, lui occasionnant des contusions diverses sur tout le corps.

Puis Dewitte partit, refusant de donner son nom et pour une bonne raison, c'est qu'il est expulsé de France.

Par défaut 50 fr. d'amende pour l'imprudence et 1 fr. pour la contravention d'absence de signal avertisseur.

A propos d'une baladeuse. — Gustave Vallez, 34 ans, avait loué une baladeuse à Mme Poupaert, cabaretière, rue Monge, à Roubaix. Mais il oublia de la ramener à sa propriétaire et mieux, il la vendit à un menuisier de Wattrelos.

Vallez ne se présente pas et c'est par défaut qu'il est condamné à 2 mois de prison et 25 fr. d'amende.

Affaires diverses. — Le 21 septembre, à Ancoullin, Martial Crombecque cherchait à capturer des pinsons à l'aide d'un filet; délit de chasse qui lui vaut 50 fr. d'amende.

—— Jardinier à Croix, Louis Pennel, 27 ans, se livra à une mimique obscène en face des ménagères qui procédaient à la toilette des tombes en vue de la Toussaint. Quarante jours de prison et 50 fr. d'amende.

—— Pour infraction à expulsion:

3 mois de prison à Théophile Colle, 46 ans.

15 jours à Armand Delestrain, 18 ans.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du jeudi 31 octobre 1912

Président: M. de Renty, juge de paix; ministère public: M. Faisant, commissaire de police; greffier: M. Druesne.

Les lois sur le travail. — Vingt amendes de 5 francs à M. Louis Evrard, directeur de la maison de confection Georges Cousin, boulevard de Cambrai, pour avoir occupé son personnel plus de de dix heures par jour; *pour le même motif*, M. François Bodart, cordonnier, rue du Vieil-Abreuvoir, se voit infliger deux amendes de 5 fr. et deux de 5 fr. pour ne pas avoir affiché la loi sur le travail et les noms et adresses de MM. les inspecteurs du travail; 5 fr. d'amende à M. Philippe Dehon, épicier, rue Saint-Georges, pour avoir laissé porter une charge trop lourde à un jeune coursier.

Le repos hebdomadaire. — Deux amendes de 5 fr. à M. Charles Lussiez, négociant en charbons, rue du Curoir; une amende de 5 fr. à M. Oscar Dufossez, fondeur, rue d'Epinal; 6 fr. à *Auguste Derryt, négociant, rue du Moulin, pour* infraction à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire.

Les violences. — Un jour de prison à Clovis Gantois, tisserand, rue des Longues-Haies; trois jours de travail à Léopold Potte, M. Cartigny.

Police de roulage. — Dix francs d'amende à Firmin Lestienne, Léon Coqueline, Jules Clarisse, Georges Vercouter, Marcel Grinnaert, pour avoir donné une vitesse exagérée à leur auto; 5 fr. à Gustave Lepecqueur, pour défaut d'éclairage à l'arrière de son auto.

Quatre francs d'amende à Marcel Lorthiois; 3 fr. à Marcel Delchambre, Léon Segard; 1 fr. à Jacques Vive, Alphonse Vandewaele, Raymond Debuyser, Jean George, pour avoir circulé sur les trottoirs avec leur vélo, défaut de plaque et de grelot.

Divagation des chiens. — Quatre francs d'amende à Julien Wattel; 2 fr. à Barthelemy Lemahieu, Joséphine Minne, Louis Decock, Pierre Castel, Mme veuve Marie Henno.

Affaires diverses. — Cinq francs d'amende à Arthur Tesson, pour mauvais traitements envers son chien; 5 fr. à Louis Morel, Henri Herman, pour jeu de hasard sur la voie publique; 1 fr. à Charles Timperman, commissionnaire public, pour avoir été au-devant des voyageurs; 5 fr. à Achille Bourgois, pour tapage.

Dix francs d'amende à Maria Vermender, pour abandonnement d'animaux; 3 fr. à Augustin Debeer, chiffonnier, pour défaut de registre.

L'ivresse. — Trois francs d'amende à Charles Geeryn, Léon Glaise; 1 fr. à Désiré Parez.

Police des cabarets. — Cinq francs d'amende à Charles Didier; 1 fr. à Henri Lefebvre, pour fermeture tardive de leur estaminet; 3 fr. pour le *même motif et 1 fr. pour avoir joué du piano à* Jules Chantry.

CONSEIL DE GUERRE DU 1re CORPS D'ARMÉE

Séance du jeudi 31 octobre 1912

Alfred-Camille Bazet, jeune soldat de la classe 1905, du recrutement d'Arras; *insoumission*. Quatre mois de prison.

Alphonse-Abel Croni, jeune soldat de la classe 1910, du recrutement de Dunkerque: insoumission. Quatre mois de prison avec sursis.

Arsène-Armand Potart, jeune soldat de la classe 1910, du recrutement de Laon: *insoumission*. Six mois de prison avec sursis.

Clodomir Quinoy, réserviste de la classe 1905, du recrutement de Valenciennes: insoumission. Trois mois de prison.

Joseph-Auguste Villeneuve, jeune soldat de la classe 1910, du recrutement de Saint-Omer: insoumission. Six mois de prison.

Z..., chasseur de 2e classe au 16e bataillon: abandon de poste. Quatre mois de prison.

X..., 2 canonnier conducteur au 27e régiment d'artillerie: désertion à l'intérieur en temps de paix. Deux ans de prison avec sursis.

Y..., 2e canonnier conducteur au 27e régiment d'artillerie: ivresse manifeste et publique. Acquitté.

Prosper-Emile Moulin, sergent rengagé à l'Ecole préparatoire militaire de Montreuil-sur-Mer: mœurs. Quatre mois de prison.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

L'éclairage public à Croix

Croix, le 31 août 1912.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez avoir l'obligeance d'accorder l'hospitalité de vos colonnes aux quelques lignes suivantes:

Votre numéro d'hier mardi contenait une lettre d'habitants de la rue de Gare à Croix, qui, avec raison, se plaignent de n'avoir de l'éclairage que jusque 11 heures du soir, alors que le reste de la commune est éclairé toute la nuit.

Pourquoi la municipalité ne se chargerait-elle pas de l'éclairage de cette rue comme des autres rues reconnues, quitte à faire intervenir pour sa quote-part dans la dépense, l'établissement qui s'est obligé à faire l'éclairage une partie de la nuit?

Dans l'espoir que cette idée fera son chemin, je vous présente, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un habitant de la rue Voltaire.

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

A.B. 123. — Non, elle perd la nationalité française. —— *Intéressé A.D.* 1912. — Non, il ne peut pas empiéter sur votre terrain sans vous indemniser. —— *A.B.* 145. *Wattrelos.* — Un changeur vous renseignera: c'est son métier. —— *A.A.* — Nous n'avons pas à donner des conseils de ce genre. —— *R.S.* 6. — Rue Carnot, à la poissonnerie, au premier étage. —— *Nosbinro*, 5. — Non, il s'agit seulement des corps qui ne sont pas réclamés. —— *Un créancier ennuyé.* — La procédure est la même qu'ici, mais il est plus prudent de mettre votre affaire entre les mains d'un avocat. —— *Vve D.* — Vous avez toujours le droit de réclamer votre réintégration. —— *Un lecteur de chez vous.* — Oui, il y est tenu par la loi. —— *C.A.* — Par son frère, qui est le plus proche parent. —— 2e *Zouave, El-Aricha.* — Vous adresser au directeur, si vous pouvez fournir un cautionnement. —— *Lecteur du journal*, 238. — Il en a le droit, si vous payez mensuellement sans bail. —— *Un rejeton de noblesse.* — Non vous ne pouvez pas l'obtenir, car vous n'êtes pas français. —— *D.L. pour son père.* — Faites-la demander par le consul de Belgique.

A.B.C. — Ceci dépend des conventions verbales ou écrites que vous avez acceptées en entrant. —— *Pauvres grands-parents.* — Il n'y a pas d'autre moyen que la conciliation. —— *A.M.* 6287. — Ne faites pas cela, vous vous exposeriez à être poursuivi pour détournement d'actif, ce qui est grave. —— *Petit Frise.* — Non, n'y comptez pas. —— *Un boxeur.* — Oui, il en a le droit. —— *Un petit propriétaire.* — Ils ne peuvent pas vous en empêcher, mais ils peuvent aussi vous réclamer une indemnité. —— *L.F.R.* — Le plus ordinairement, ces frais sont à la charge des locataires. —— *Z.Z.Z.* 100. — Son beau-frère. —— *L.B.* 150. Inquiet. — En règle générale, on ne peut utiliser un mur, même dans les conditions que vous nous indiquez, que si on en a payé la mitoyenneté. —— *M.H.V.W.* et *D.D.* — Oui, on écrit « Monsieur ». —— *Un abonné*. *A.B.* — Oui, il en a le droit. —— *H.D.* — Non, l'intéressé seul peut l'obtenir.

N.A.J.C., Tourcoing. — Aux deux questions: oui. —— *J.N.* — Ce rapport paraîtra incessamment et sera annoncé.

Un futur du 35e. — 1. Non, les engagements sont de 3 ans au moins; 2. oui; 3. cela dépend un peu de la chance que l'on a. —— *Une mère désolée.* — 1. Oui, il peut réclamer comme soutien de famille; 2. oui, aux familles les plus nécessiteuses parmi celles qui ont réclamé. —— *F.B.* 144. — 1. Non; 2. oui; 3. dans les dix jours qui suivent votre comparution devant le conseil de révision; vous devez adresser une demande à M. le commant du bureau de recrutement de Lille. —— « *Un aspirant militaire* ». — Oui, vous pouvez très bien être pris. —— *V.A.F.* 12. — Que votre ami s'adresse à M. le commandant du bureau de recrutement, à Lille. Je n'ai jamais eu connaissance qu'un réformé demanait à faire ses périodes dans la réserve. C'est la première fois que cette question m'est posée. —— *Un Houplinois.* — Votre frère peut choisir; s'il se fait inscrire en Belgique, il devra, dans l'année de sa majorité, répudier la qualité de Français. —— *T.D.F.* 21. — 1. Oui, à l'Imprimerie Nationale, à Paris; 2. je ne le crois pas. Adressez-vous au bureau de *recrutement; 3. non.* —— *F.D.* — Non. —— 150. *Un lecteur assidu.* — Adressez-vous à M. le commandant du bureau de recrutement, à Lille. —— *Edmond L.* — Oui, mais vous aurez soin de répudier la qualité de Français dans l'année de votre majorité. —— *Alfred* 101. — Qu'elle s'adresse à M. le ministre de la guerre. —— *Francois P.* — Qu'il s'adresse à son chef de corps en faisant passer sa demande par la voie hiérarchique.

Ciné A.B.C. — 1. Oui; 2. Deux; 3. Importance minime. Ce genre de spectacle ne plaît qu'à la population ouvrière qui se rend de préférence dans la ville *voisine où il existe également trois de* ces établissements.

Communications

ROUBAIX. — Excursionist' Club de l'Epeule. — Dimanche 3 novembre, sortie mensuelle obligatoire. Réunion pour la section de Croix au local, rue des Ogiers, et pour la section de Roubaix chez le président, M. Ledru, rue de Gênes. But de la sortie: visite aux membres honoraires. Départ des deux sections réunies à 4 h.

WATTRELOS. — Club des Rigolos de la Houzarde. — *Réunion dimanche 3 novembre*, à 2 h., au local, chez M. Bayard, pour la sortie.

CROIX. — « La Patriote ». — A l'occasion des fêtes de la Toussaint, la répétition du samedi 2 novembre n'aura pas lieu.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

—— *Association des A. E. de Saint-Bruno* (siège 25, *rue de Crouy*). — *Lundi dernier a eu lieu au* siège de l'Association, la réunion générale trimestrielle sous la présidence de M. Léon Desmiedt, président, lequel a en quelques mots d'encouragement pour les sociétaires présents et a ensuite remercié M. Dufay, le sympathique directeur de l'école, du don qu'il a fait à la caisse de l'Association, en *remerciement des services rendus par les anciens* et la section dramatique, lors de la dernière soirée récréative.

Après la lecture des rapports par le secrétaire, il a été procédé au renouvellement de trois membres de la Commission. Ont été élus: MM. Edgard Droulez, *Adolphe Michel*, François Vion. A l'issue de la réunion eut lieu le tirage de la tombola.

CROIX

—— *Amicale Kléber* (S.A.G.). — Samedi 2 novembre, à 8 heures, réunion de toute la commission. — Dimanche 3 novembre, à 9 heures, distribution des *jeux*; cours de solfège par M. Dezaetydt, à 9 heures 3/4 pour la première division et à 10 heures 1/4 pour la deuxième. A 11 heures, cours de gymnastique pour les pupilles. — Mardi 5 novembre, à 8 heures ½, préparation militaire: cours de théorie. — Jeudi 7 novembre, à 8 heures, réunion de toute la commission avec celle de l'Amicale du Crochet, pour la fête du 17 novembre. — Vendredi 8 novembre, à 8 heures ½, préparation militaire; répétition du tournoi pour la fête du 17 courant.

TOURCOING

—— *Ecole pratique et ménagère* (70, rue des Ursulines). — Les candidates à l'emploi de maîtresse de coupe et couture dans les écoles primaires de jeunes filles du Blanc-Seau et de la Croix-Rouge, sont informées que les épreuves commenceront mardi 5 novembre, à 8 h. précises, à l'Ecole pratique et ménagère de la rue des Ursulines, n° 70.

Elles devront se munir des objets suivants: dé, ciseaux, mètre de couturière, aiguilles, épingles...

Mme Lesguillier, directrice de l'Ecole pratique, se tiendra à la disposition des candidates le lundi 4 novembre, de 11 h. à midi, et de 5 h. à 7 h. du soir, pour leur fournir tous les renseignements dont elles pourraient avoir besoin (service incombant aux titulaires, traitement accordé, etc.)

LILLE

—— *Université catholique.* — La messe du Saint-Esprit sera célébrée le mardi 5 novembre, à huit heures du matin, à l'église du Sacré-Cœur.

La profession de foi prescrite par les statuts sera prononcée immédiatement après l'allocution de Mgr le Recteur.

Les cours de toutes les Facultés commenceront le même jour.

CONCERTS & SPECTACLES

LES "PREMIÈRES" A PARIS

RENAISSANCE: « L'Idée de Françoise »

Les Duvernet, ruinés, ont accordé la main de leur plus jeune fille, *Lili*, à La Perlière, un vieux beau qui mettra des fonds dans leur fabrique de papiers peints. Lili, par dévouement pour sa famille, renonce au fiancé qu'elle aimait et se résigne à épouser le quinquagénaire. Françoise, sa sœur aînée, apprend que Lili pleure en secret. Elle a alors une « idée »: celle de se faire épouser par La Perlière à la place de Lili. Mais voici qu'au moment où ce troc est accepté, elle découvre tout à coup qu'elle non plus n'a pas le cœur libre. Elle aimait, sans s'en douter, un ingénieur avec lequel, en fille sérieuse chargée de diriger la maison, elle avait eu à discuter un devis pour l'établissement de l'électricité. La Perlière, qui est bayard auquel il veut une campagne; les deux demoiselles Duvernet se marient suivant leur cœur.

La nouvelle pièce de M. Paul Gavault, gaie et pleine du meilleur sel, a bien réussi.

TRIANON-LYRIQUE: « Amour tzigane »

Le Trianon-Lyrique vient de nous révéler une nouvelle œuvre du compositeur viennois Franz Lehar.

La fille d'un boyard veut fuir avec un tzigane dont elle s'est éprise; mais sa nourrice lui fait boire d'une eau *enchantée et elle a un rêve* dans lequel elle aperçoit le triste avenir qui l'attend parmi les tziganes. A son réveil, elle comprend que les filles de Bohême peuvent seules s'accommoder de cette existence; elle épouse le jeune et riche boyard auquel elle était fiancée.

On a applaudi le compositeur pour sa musique colorée, les adaptateurs français pour leur action mouvementée, les artistes pour leur vivante interprétation.

ROUBAIX

—— « **L'Assaut** » avec **Henry Krauss.** — Pour la troisième représentation de l'abonnement: « L'Assaut » sera joué le dimanche 10 novembre à l'Hippodrome-Théâtre.

—— **Grand-Théâtre de Roubaix.** — Les cartes portant les numéros 301 à 400 délivrées par la Mairie de Roubaix sont valables pour assister gratuitement à la représentation « Les Trois Amoureuses » qui aura lieu le dimanche 3 novembre courant.

Ne seront pas valables pour cette représentation les cartes délivrées précédemment et non utilisées.

Herlock-Sholmès, roi des détectives

Comment meurt Sherlock Holmès?
Quel est le vainqueur de l'invincible policier?
Ce mystère sera-t-il éclairci
Quel est l'innocent qui sera accusé?
Comment se justifiera-t-il?
Le vrai coupable sera-t-il découvert?
Comment échappera-t-il à la justice?

C'est à la suite de nombreuses péripéties, plus angoissantes les unes que les autres, que tous ces problèmes sont résolus.

L'action va progressant jusqu'à la minute où le spectateur haletant, ne pouvant plus supporter d'émotion nouvelle l'auteur met enfin un terme à la pièce qui, de toutes les œuvres de ce genre, parues depuis quelques années, est une des mieux charpentées et des plus intéressantes.

Sherlock-Holmès, pièce policière en 5 actes, sera donnée au Théâtre de Roubaix-Fontenoy, aujourd'hui, vendredi, 1er novembre, en matinée, à 3 heures et demie (bureaux à 3 heures) et en soirée, à 8 heures et demie (bureaux à 8 heures); demain, samedi: soirée; dimanche, 3 novembre: matinée et soirée.

La location est ouverte en permanence, 25, rue Richard-Lenoir. Prix ordinaires de places.

—— *Le grand concert annuel de l'Association des A. E. de l'Institut Turgot.* — Le grand concert annuel aura lieu le lundi 11 novembre, à 8 heures du soir, à l'Hippodrome-Théâtre. Cette soirée, qui depuis quelques années prend le caractère d'une solennité artistique du meilleur goût, a pris rang parmi les concerts les plus appréciés donnés par nos sociétés locales. Les artistes dont nous donnons ci-après l'énumération, nous promettent d'ailleurs des heures délicieuses; Mlle Eymael, cantatrice, soliste des Concerts Lamoureux de Paris et de l'Opéra de Budapest; Mlle Marguerite Soyez, violoncelliste, premier prix du Conservatoire de Paris; Mlle Cécile Solas, violoniste, premier du Conservatoire de Lisbonne; Mlle Lydia Buck, du Théâtre du Gymnase; M. Paul Robert, du Théâtre du Vaudeville; M. Paul Rostacher, pianiste accompagnateur, et la Symphonie de l'Association de l'Institut Turgot, sous la direction de M. Albert Duhamel, professeur au Conservatoire. Ces artistes composeront un charmant programme, dont nous donnerons bientôt la composition.

Indépendamment de l'invitation, la nouvelle carte d'identité 1912-13 sera exigée au contrôle. Le comité informe les membres qui ne possèdent pas encore leur carte d'identité, de venir les retirer au siège de l'Association, 76, rue du Collège, le dimanche 3 novembre, de 10 heures et demie à 11 heures et demie du matin.

TOURCOING

La Première d'« Esclarmonde » au Théâtre Municipal

Il faut reconnaître que bien des directeurs de théâtres de province reculeraient devant la tâche difficile de monter une œuvre aussi importante et aussi complexe dans ses détails qu'est « Esclarmonde ». Cette tâche ardue, M. Auguste Santara ne l'a pas seulement entreprise mais il l'a menée à bien. La représentation d'hier jeudi est un succès pour le Théâtre de Tourcoing qui peut se glorifier d'avoir fait revivre l'une des œuvres les plus attachantes du doux maître Massenet.

Ce que nous avons dit précédemment d'« Esclarmonde » nous dispense de revenir sur les données de cet opéra romanesque qui joint, à un sujet captivant, une mise en scène féerique qui plaît aux yeux et une musique qui charme les oreilles. C'est que Massenet savait merveilleusement adapter sa musique au poème qu'il traduisait, ménageant ses effets entre le récitatif ou le dialogue mélodique et le chant proprement dit, entre les instruments et les voix. Il y a ici toute une série de petits tableaux sonores, traités avec autant d'aisance que de sûreté. La couleur en est vive, le dessin ferme et délicat. *C'est l'entrée ou la sortie* d'un personnage, une ritournelle d'orchestre; c'est un chœur, un motif de ballet, c'est une trouvaille de rythme, d'harmonie ou de sonorité; ou bien encore c'est un duo d'amour, tels que les concevait le maître, d'un charme intense, charme fait de passion et de langueur, de poésie autant que de sincérité.

Il est difficile de bien saisir, à une première audition, toutes les beautés d'une œuvre lyrique aussi touffue; nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir, *mais ce que nous pouvons constater*, c'est que le charme a été contagieux et a gagné tous ceux *qui ont écouté hier la partition d'« Esclarmonde »*.

Le public a également beaucoup admiré l'ingéniosité de la mise en scène, l'apparition de Roland, l'île enchantée, la forêt des Ardennes, etc., ainsi que la fraîcheur et la richesse des costumes. Rien n'a été ménagé pour mettre au point cette belle œuvre lyrique.

L'interprétation, à part quelques légères imperfections de détail, a été, on peut le dire, remarquable; les rôles principaux, il faut le reconnaître, supérieurement tenus.

Mlle Weyckaert, s'est montrée, en « Esclarmonde », *plus brillante que jamais. Elle a chanté* et joué son rôle écrasant avec une vaillance qui a soulevé à bon droit d'unanimes et fréquentes acclamations. On sait avec quelle aisance elle conduit sa voix et aborde les notes les plus élevées du registre: ce rôle lui a permis de mettre de nouveau en vedette son talent exceptionnel.

Mlle Weyckaert a un excellent partenaire. Notre ténor, M. Algrin, s'est surpassé et a donné du personnage de Roland une interprétation irréprochable.

Nous donnerons les mêmes éloges à M. Sénat, en Phorcas, et à M. Sarrade, en Levêque, sans oublier Mlle Champell, *toute gracieuse en Parasis*.

Une mention pour l'orchestre, qui a détaillé avec talent une partition hérissée de difficultés. On a notamment applaudi avec raison l'air du ballet du 7e tableau.

En somme, la première d'*Esclarmonde* justifiait pleinement l'affluence qu'elle avait attirée *hier soir au théâtre.*

—— **Théâtre Municipal.** — Aujourd'hui vendredi 1er novembre, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, deux grandes représentations. Grande matinée à 2 h. 3/4: 1° « Le Chalet », opéra-comique en 1 acte, musique d'Adam; 2° « L'Ami Fritz », comédie en 3 actes de Erchmann-Chatrian, musique de scène de H. Maréchal. Solo de violon exécuté par M. Thouvex. Orchestre dirigé par M. L. Cazaux. Le soir à 7 h. 3/4: 1° « Mame Militari », vaudeville en 4 actes; 2° « Le Grand Mogol », opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Audran. Prix réduits du dimanche soir. Ces représentations ont lieu: abonnements courants. — Samedi 2 novembre, à 8 h.: « La Robe Rouge », drame en 4 actes de A. Brieux. Prix très réduits des soirées populaires.

Dimanche 3 novembre, matinée à 3 h.: « Esclarmonde ». Le soir à 7 h. 3/4: « Les Cloches de Corneville »; 2° « Le Paradis », vaudeville en 3 actes. — Services de voitures après chaque soirée pour Roubaix et Mouscron. — La location est ouverte pour toutes ces représentations.

LILLE

—— **Salle de Spectacle.** — Vendredi 1er novembre, à 8 h.: « Le Chanteur des rues », drame en deux parties, 5 actes et 8 tableaux; « Les Saltimbanques », opérette en 3 actes et 4 tableaux.

—— **Kursaal-Théâtre.** — Vendredi 1er novembre, à 3 h.: « La Petite Chocolatière », comédie en 4 actes. A 8 h. 1/2: « Werther », drame lyrique en 4 actes et 5 tableaux.

CENTRAL-CINÉMA, 32 bis, rue Vieil-Abreuvoir ROUBAIX

Venez voir un chef-d'œuvre: le grand film d'art **Pour la Couronne**, c'est le beau drame de François Coppée; ce sont les **Bulgares** aux prises avec les **Turcs** dans les **Balkans**. Quelle saisissante actualité!! — Et avec cela tout une série de scènes comiques. Vues en couleur, Pathé-Journal, etc... — Séance continue de 3 h. à 10 h. 1/2. Prix réduits: 0.25, 0.50, 0.75 et 1 fr. 3958ad

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Vendredi 1er novembre 1912, à l'occasion de la Toussaint, spectacle monstre. Séances de familles. **Drames.** — Les Ames égarées, drame en 3 parties; La Boucle de la Mort, drame en 2 parties; La Main de Fer, drame en 2 parties; La Revanche du passé; Le sang volé. — **Comiques.** — La Blanchisseuse Electrique; La Fuite de Gaz; Le Bal costumé; La dînée de Mme Browrn. — **Voyages.** — Scène de la Vie Arabe; La Côte d'Azur pittoresque, etc. etc 3954ad

« FAMILY » CINÉMA 20 bis, Grande-Rue Roubaix

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, séance continue de 4 à 11 heures avec un programme complètement renouvelé. Toutes vues nouvelles. 3956ad

CASINO-PALACE 50bis Grande-Rue Roubaix

Programme du Vendredi: en matinée, 3 h. 1/2; en soirée, 8 h. 1/2. — Numéros sensationnels: **Daras**, le célèbre imitateur; **Daisy-Montho**, l'Etoile Parisienne; **Lucette Verly**, la charmante divette; **Duchatel**, le plus grand des comiques; **Miss Kelzenberg**, contorsionniste; **Gérard et Miss Hut-Ell**, les **mâcheurs de diamant**. — Films parlants et chantants. — Vues cinématographiques. — Orchestre complet, sous la direction de M. F. Carette. — Prix des places: Parterres, 1 fr.; Galeries, 0.75 cent.; promenoirs, 0.50 cent.; tous les jours en matinée et soirée. 3956ad

THÉATRE-CONCERT DESMETTRE

121, Rue de l'Epeule, Roubaix

Vendredi 1er novembre. Matinée à 3 heures, soirée à 7 h. 1/2, deux dernières représentations de **Pellan** et de plus **nouvelle troupe de vedettes Parisiennes.** 3955ad

TOURCOING-CINÉMA

BRASSERIE DES FAMILLES

Aujourd'hui, vendredi, à l'occasion de la fête de la Toussaint, matinée à 3 h. et soirée à 8 heures.

Changement complet du programme

Samedi 2 novembre, soirée à 8 heures. — Dimanche 3 novembre, *matinée à 3 h. 1/2 et soirée à* 8 heures. — Jeudi 7 novembre, matinée à 2 h. 1/2 et soirée à 8 heures. 3957ad

CRÈME SIMON

POUR LES SOINS DE LA PEAU

Pour que la publicité rapporte, elle doit: 1° Etre bien faite, par un commerçant honnête et aimable; 2° Recommander des articles ou produits de bonne qualité; 3° Indiquer des prix raisonnables.

CHEMIN DE FER DU NORD

Exposition de l'Automobile à Londres 1912

A l'occasion de l'Exposition de l'Automobile, à Londres, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en marche, les 7, 8 et 15 novembre par les gares ci-après, à destination de Londres, des billets d'excursion de 1re, 2e et 3e classes, valables quinze jours, y compris celui du départ (arrivée à destination, au retour, le 16e jour au matin, dernier délai).

Ces billets donnent droit à une gratuité de 25 kilos et ne pourront être utilisés que dans les trains ci-après:

Aller: Tourcoing, 15 h. 43; 1re cl., 52 fr. 15; 2e cl., 37 fr. 50; 3e cl., 25 fr. 25; Roubaix, 15 h. 51; 1re cl., 51 fr. 80; 2e cl., 37 fr. 30; 3e cl., 25 fr. 10; Croix-Wasquehal, 15 h. 56; 1re cl., 51 fr. 60; 2e cl., 37 fr. 15; 3e cl., 25 fr.; Lille, 16 h. 37; 1re cl., 51 fr. 45; 2e cl., 37 fr. 05; 3e cl., 24 fr. 95.

Retour: arrivée à Lille à 20 h. 45; à Croix-Wasquehal, à 21 h. 15; à Roubaix, à 20 h. 54; à Tourcoing, à 21 h.

***

Mutations. — M. Dubus, chef de station à Bornel, est nommé chef de station à Gondecourt. — M. Meunier, chef de station à Catenoy, est nommé chef de station à Bornel. — M. Ligsier, intérimaire dans la 5e inspection principale, est nommé chef de station à Catenoy. — M. Gaudron, employé intérimaire à Denil, est nommé intérimaire dans la 3e inspection principale. — Mme Baudry, garde suppléante, 3e division, est nommée chef de halte à Damville.

GARROSSERIE BARRA-NOULEZ

293, rue Léon-Gambetta, LILLE

Voitures de luxe et de commerce. — Entreprises à forfait. — Réparations de voitures et d'automobiles. — Echanges. 3856o

REVIENS A LA NATURE

Tel est le titre d'un ouvrage où chacun trouvera les moyens naturels de garder sa santé, de se prémunir contre la maladie et de vivre longtemps.

En vente aux Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. 7672

NORD

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Le Préfet du département du Nord vient de prendre un arrêté ainsi conçu:

Art. 1er. — Dans la première quinzaine de décembre, MM. les maires feront publier un avertissement adressé à tous les éleveurs isolés ou sociétés colombophiles qui possèdent des pigeons voyageurs dans la commune, pour les informer qu'ils doivent, avant le 1er janvier 1913, faire à la mairie, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés et des directions dans lesquelles ils sont entraînés.

ECOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE DE LILLE. — Un concours aura lieu en 1912 pour l'attribution d'une bourse à l'Ecole régionale d'architecture de Lille; la date de ce concours sera ultérieurement fixée. Les demandes d'inscription sont reçues à la préfecture jusqu'au 9 novembre. Les candidats seront ultérieurement convoqués pour les épreuves.

CHUTE MORTELLE A HAUTMONT. — Le machiniste du pont roulant des Aciéries de la Providence, à Hautmont, M. Gustave Pecquériaux, âgé de 24 ans, célibataire, est tombé d'une hauteur de vingt mètres et s'est tué sur le coup.

UNE ALERTE AU CHAMP D'AVIATION DE MAUBEUGE. — Dans la nuit, et à deux reprises, un individu a tenté de pénétrer dans le hangar renfermant l'aéroplane avec lequel le lieutenant Vence effectua le parcours Chalons-Reims-Maubeuge. Gardée militairement, la remise fut inaccessible au malfaiteur, qui fut mis en fuite par les sentinelles. A la deuxième tentative, on lui envoya un coup de feu qui lui enleva, semble-t-il, toute velléité de nouvelles tentatives.

PAS-DE-CALAIS

UNE MERE CRIMINELLE A BOULOGNE. — Une femme, Marie Leroux, 38 ans, d'Hardinghem, en service chez des commerçants de Boulogne *depuis huit ans*, ayant mis au monde un enfant du sexe masculin, l'a jeté dans les water-closets de l'habitation de ses maîtres. La découverte du petit cadavre a été faite le même jour par un ouvrier chargé de déboucher la fosse d'aisance, qui ramena le corps avec une perche munie de pointes.

Contrairement aux déclarations de la femme Leroux, l'autopsie a démontré que l'enfant était né viable et qu'il a succombé à l'autopsie.

La mère coupable, en attendant son transfert à la maison d'arrêt, est gardée à vue à l'hôpital où on l'avait transportée.

Comptoir National d'Escompte de Paris

57-59, rue de la Gare, ROUBAIX

LOCATION DE COFFRE-FORTS

ORDRE DE BOURSE. — PAIEMENT DE COUPONS

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 31 octobre.

La Rente était moins bien disposée à 89.40 contre 89.75; elle baissa graduellement.

Les Fonds d'Etats étrangers sont fermement tenus, sauf le Turc unifié qui, sur le bruit d'une grosse défaite, fléchit violemment à 79.95. Les Fonds russes sont fermes: Russe Consolidé 90 fr. L'